

Live Event Observatoire des oiseaux des jardins

22 janvier 2025

Réponses aux questions formulées par les participants



LIVE EVENT

Oiseaux des jardins

En présence d'Allain Bougrain Dubourg

Mercredi 22 janvier 2025 - 18H/19H



PROTOCOLE

Q - Comment on sait que l'on ne compte pas 2 fois le même oiseau ?

R - C'est une bonne question. Il n'est pas possible de savoir si deux oiseaux comptés sont les mêmes. C'est pourquoi nous demandons de renseigner pour chaque espèce l'effectif maximal observé durant l'heure d'observation. Ainsi si vous observez 3 Mésanges charbonnières puis elles partent et 1 revient, vous ne conservez que 3 Mésanges et non 4 (3+1).

Q - Je veux bien faire le comptage le 25 ou le 26 mais je ne sais pas où déposer mon comptage ?

R - Il est nécessaire de saisir vos données sur le site <https://www.oiseauxdesjardins.fr/>

Q - Lors du comptage à un instant T ne reflète pas forcément le même nombre d'oiseaux que je vois dans mon jardin un autre jour.

R - Oui le nombre d'oiseaux qui fréquentent le jardin varie d'un jour à l'autre. Cependant, le fait de faire un comptage sur le même week-end pour toute la France permet d'avoir une vision instantanée et donc de pouvoir comparer les résultats selon les régions.

Q - Est-ce que l'on doit compter les grands oiseaux comme les hérons s'ils se posent dans le jardin ?

R - L'Observatoire des Oiseaux des Jardins cible les espèces communes des jardins mais toutes espèces autres comme le Héron cendré ou le Faucon crécerelle (probable dans votre cas) peuvent être notées à partir du moment où elles se posent dans le jardin.

Q - La saisie de mêmes données sur différents sites est-elle recroisée ? Y a-t-il une base de données nationale où toutes les données (y compris celles des associations) sont partagées ?

R - Oui l'ensemble de ces données arrivent finalement sur une base nationale (le SINP)

Q - Bonsoir à tous, le comptage est-il uniquement visuel ou peut-on prendre en compte les chants sans les voir ?

R - Bonjour, oui la détection des oiseaux peut se faire également par le chant ou le cri. Mais ils ne doivent être comptabilisés que s'ils sont posés dans le jardin.

Q – Peut-on utiliser des applications du genre Merlin ou Ebird ou PICTUREBIRD pour reconnaître les oiseaux ?

R – Oui, elles peuvent vous aider pour l'identification mais attention durant le comptage, mais attention à bien rester attentif à ce qu'il se passe visuellement.

Q -Récupérez-vous aussi les données des sciences participatives dans les jardins, hors du week-end prochain qui est dédié au comptage ?

R - Oui bien sûr. Vous pouvez participer sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins toute l'année (idéalement nous conseillons d'observer les oiseaux 10 à 15min par semaine). Le programme Oiseaux des jardins fait aussi partie de Faune France, une base de collecte de données ouverte toute l'année. Lien vers faune France : <https://www.faune-france.org/>

Q - Je ne nourris plus les oiseaux car dans mon grand jardin il y a des tas de graines et les hivers récents ont été assez doux. De ce fait il est beaucoup plus difficile de les compter car plutôt de se concentrer sur les mangeoires ils se cachent dans les arbres du fond de mon jardin. J'ai donc peur d'introduire un biais dans les statistiques que je vous transmets.

R - Au contraire vous pouvez contribuer. Vos données sont précieuses et il n'est pas obligé d'avoir une mangeoire. Pas de risque pour les données.

Q - J'ai une question sur la durée de l'observation. 1 heure ne me semble pas suffisant. En effet je les suis quotidiennement et ils ne viennent pas à la même heure. Cela fausse les données me semble-t'il !

R - La durée de comptage a été définie en considérant de nombreux paramètres et cela ne fausse pas les résultats. Vous pouvez néanmoins faire des comptages plus longs en dehors du week-end ODJ. Une observation de 1h permet de détecter la quasi-totalité des espèces présentes habituellement dans le jardin. Si on regarde le nombre d'espèce et d'individus observés au fil des minutes on voit que le nombre augmente rapidement les premières 20min puis se stabilise sur un palier car de nouveaux noms en moins de nouvelles espèces sont observées. C'est pour cela que la durée de 1h a été choisie.

Q - Est-ce que si on enregistre les données plus tard dans votre base de données, vous pouvez quand même prendre en compte le comptage ?

R - La saisie peut se faire à posteriori du comptage. Pas de problème !

Q - Bonsoir ! Le programme Oiseaux des Jardins inclue-t-il les Outre-mer ?

R – Malheureusement non pas encore mais cela est en réflexion

Q - Est-ce important de différencier les sexes des oiseaux ?

R – Ce n'est pas une obligation mais pour les espèces présentant un dimorphisme sexuel marqué (espère où le mâle et la femelle peuvent être facilement différenciés comme le merle noir par exemple), le comptage peut prendre en compte les sexes des individus.

Q - Le martinet noir ne se pose jamais. Comment peut-il être compté dans les jardins ?

R – En effet, quelques espèces ne se posant presque jamais (martinets et hirondelles) peuvent être intégrées au comptage. Pour cela il faut estimer le nombre d'individus chassant au-dessus du jardin.

Q - Je suis à 300m d'altitude dans le centre de la France et je ne vois plus de bouvreuils depuis plusieurs années... Est-ce qu'en raison du réchauffement climatique, ils ont migré plus haut en altitude ?

R - Le Bouvreuil pivoine est en déclin en France, de près de 50% depuis 2001. Cette espèce aime bien le froid donc progressivement elle disparaît du sud et du centre de la France. A terme, elle ne risque de subsister que dans les zones fraîches d'altitude.

Q - On voit de plus en plus de huppe fasciée l'hiver désormais. Est-ce un effet plutôt du réchauffement climatique ? Etudiez-vous aussi le changement climatique via ODJ ou le pas de temps n'est pas assez long peut-être encore ?

R - C'est en effet un impact du changement climatique et des hivers plus doux. A terme, les données ODJ pourront permettre d'y répondre.

Q - J'utilise l'application Birdlab du Muséum d'histoire naturelle. Les données récoltées sont-elles rajoutées à celles de votre observatoire ?

R - Non les données ne sont pas ajoutées. Il s'agit d'un protocole distinct qui vise à répondre à d'autres questions de recherche. Les données doivent donc être enregistrées sur le site de l'Observatoire spécifiquement.

Q - Quel périmètre prendre en compte quand on a un très grand jardin ?

R - Bonjour, nous conseillons de prendre en compte un petit périmètre dans lequel vous pouvez observer facilement tous les oiseaux depuis votre point d'observation. Il n'est pas utile d'observer sur l'ensemble du jardin car vous ne pourrez pas compter l'ensemble des oiseaux.

Q – Je ne peux pas compter durant le week-end, est-il possible de faire l'inventaire le vendredi ou le lundi ?

R – Pour l'analyse des données du comptage de ce week-end, seules les données collectées le samedi ou le dimanche sont prises en compte. Par contre, l'Observatoire fonctionne tout au long de l'année vous pouvez donc participer le vendredi ou le lundi. Par contre pour les écoles il existe une déclinaison de l'Observatoire réalisée par Vigie Nature Ecole qui est spécifiquement destiné aux élèves de la maternelle au lycée. Allez voir sur leur site vous y trouverez énormément d'éléments : <https://www.vigienature-ecole.fr/>

Q - Est-ce que si on utilise en addition, une plateforme de science citoyenne (comme eBird) pour enregistrer nos données en précisant dans le protocole que l'inventaire est fait pour la LPO, une personne s'occupera de recompiler les données ?

R – Non, les données doivent être enregistrées sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins pour être prises en compte.

Q - Je suis une française expatriée au Québec (présente en France pour cette fin de semaine) et cela fait plusieurs années que je participe au décompte des Oiseaux de Noel là-bas. Toutes les données sont recompilées sur eBird ce qui facilite grandement les scientifiques (je suis moi-même une biologiste qui utilise les données enregistrées sur eBird).

R - Non les données sur Ebird ne seront pas compilées pour ODJ. En France, c'est le système Visionature qui est privilégié pour les programmes de sciences participatives gérés par les LPO.

Q - Ce Comptage National est-il aussi mené dans d'autres pays ? voire synchronisé au même moment ?

R - Oui il existe en Angleterre le Big Garden Birdwatch, une opération de sciences participatives similaires qui tombe à peu près en même temps que le comptage ODJ. Il existe aussi un comptage similaire en Belgique mené par Natagora.

Q - bonjour, pour ce week-end, faut-il voir les oiseaux pour les comptabiliser, ou les entendre suffit ?

R – vous pouvez comptabiliser les oiseaux entendus à condition qu'ils soient bien dans votre jardin et que vous soyez certain de l'espèce.

Q – Il est difficile de reconnaître les oiseaux, comment s'améliorer ?

R – vous pouvez commencer par prendre connaissance des ressources disponibles sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins ([fiches espèces](#) et [fiches confusions](#)). Puis n'hésitez pas à vous procurer des ouvrages sur les oiseaux des jardins (il en existe de nombreuses références. Enfin n'hésitez pas à vous rapprocher de votre association locale LPO qui propose peut-être des sessions [de l'école de l'ornithologie](#).

Q - Comment fait-on pour supprimer sur "oiseaux des jardins", un jardin dans lequel je n'ai plus l'occasion d'aller ? Le problème qu'il me pose c'est son apparition en premier au lieu de mon jardin quotidien qui arrive en dernière position, il faut donc que je sois vigilant quand je saisis.

R – vous ne pouvez pas supprimer le jardin en question et nous ne recommandons pas de le faire sinon toutes les données qui y ont été enregistrées seront également supprimées. Par contre je peux vous conseiller de nommer votre jardins « actuel » avec un A en première position par exemple « **A-mon beau jardin** », comme cela il apparaîtra en première position et vous sera proposé automatiquement.

Q - Bonjour, j'ai du mal à ajouter des oiseaux qui ne sont pas dans la liste principale. Et je pense qu'avec les années la présence de certains oiseaux se décale dans le temps, comment signaler que certains oiseaux ne sont plus là lors du comptage et reviennent plus tard ?

R – Il ne faut signaler que les oiseaux observés lors du comptage. Si l'espèce observée n'est pas dans la liste et que vous êtes certain(e) de l'identification vous pouvez ajouter l'espèce en suivant la procédure indiquée à la page 11 et 12 du [Guide du Participant](#).

Q - Quel est le meilleur moment pour essayer de compter ?

R – En cette période hivernale la fin de matinée est la période la plus propice à l'observation.

Q - Bonjour, depuis deux ans je ne participe plus au comptage pour la raison suivante : Je ne nourris plus les oiseaux car dans mon grand jardin il y a des tas de graines et les hivers récents ont été assez doux. De ce fait il est beaucoup plus difficile de les compter car

plutôt de se concentrer sur les mangeoires ils se cachent dans les arbres du fond de mon jardin. J'ai donc peur d'introduire un biais dans les statistiques que je vous transmets.

R – Cet aspect est pris en compte car la présence de mangeoire est notifiée avant le comptage.

Q - Existe-t-il un support pour répertorier et compter les oiseaux ce weekend ?

R – Les observations collectées durant l'heure de comptage effectuée durant le weekend sont à indiquer sur le site <https://www.oiseauxdesjardins.fr> selon la procédure indiquée dans le [Guide du Participant](#).

Q - A quelle date se fait le comptage du printemps ?

R – Le comptage de mai se déroule chaque année de dernier week-end de mai soit pour 2025 les 24 et 25 mai.

Q - Bonjour, la météo annonce de la pluie samedi, ça peut perturber ?

R - Oui c'est possible de compter sous la pluie. Cependant les oiseaux seront plus actifs lors des phases d'accalmie. Je vous conseille donc de choisir le créneau horaire où la pluie se calmera.

Q – J'en profite pour demander que la mésange noire soit rajoutée par défaut sur le site de saisie des OdJ car j'ai la chance de toujours en voir et je dois la rajouter à la main à chaque fois.

R - La mésange noire est assez rare en France, vous êtes chanceuse ! Elle est cependant assez rare dans le reste de la France et la proposer risque d'augmenter le risque de confusion avec la mésange charbonnière. Vous pouvez donc y accéder via la liste complémentaire.

Q - De plus, est-il conseillé de s'asseoir en plein milieu du jardin, de marcher, de se mettre dans un coin, voire de rester à la fenêtre pour impacter le moins possible la présence des oiseaux ?

R - Oui, c'est toujours intéressant ! Vous pouvez observer depuis l'intérieur de chez vous si vous avez une bonne visibilité, ce sera plus confortable !

Q - Comment faites-vous les calculs qui excluent l'effet d'une augmentation/diminution des participants (compteurs ? Et l'effet de la météo d'une année à l'autre ? Sinon, plus de compteurs => plus d'oiseaux (etc) ...

R - C'est justement en suivant un protocole comme celui d'ODJ que nous pouvons prendre en compte ce type de biais. Nous travaillons à l'échelle du jardin et non pas au nombre d'oiseaux cumulé sur tous les jardins.

Q - Comment fait-on pour un suivi toute l'année ?

R - Vous pouvez suivre les oiseaux toute l'année. Pour cela il suffit de vous inscrire, d'enregistrer votre jardin et d'observer au rythme qui vous convient. Idéalement nous conseillons d'observer 10 à 15min par semaine mais cela peut être 1 fois par mois. L'important est d'être régulier et de faire un suivi sur plusieurs années.

Q - Avez-vous comme projet de collaborer avec Natagora (Belgique) ? Ceux-ci organisent le Grand Recensement des Oiseaux des Jardins le 1er et le 2 février. De mon point de vue ça pourrait permettre d'harmoniser les résultats du côté Français et Belge.

R - Non nous ne collaborons pas avec eux pour le moment mais cela est dans nos projets futurs, comme avec nos collègues anglais.

Q - Compte-tenu du nombre élevé des jardins, n'y a-t-il pas un risque de surévaluer le nombre des oiseaux qui se déplacent d'un jardin à l'autre ?

R - Non, les modèles statistiques utilisés pour analyser les données tiennent compte de ces éléments.

Q - Comment fait-on pour évaluer le respect du protocole pour chaque réponse ?

R - Les analyses statistiques se chargent de ça !

Q - Mon jardin n'est pas en agglomération mais en milieu naturel, en face de prairies et champs. Est-ce que mon terrain est considéré comme un "jardin", et donc est-ce que je peux participer ?

R - S'il s'agit d'un jardin entouré de nature oui, s'il s'agit juste d'un coin de nature non.

Q - Peut-on réaliser le comptage si on n'a pas de mangeoire et on ne nourrit pas les oiseaux ? / Dans notre jardin, nous n'avons pas d'arbre (que des haies) et pas de mangeoire car nous avons un chat, est-ce que nous pouvons quand même participer ?

R – Oui vous pouvez tout à fait participer si vous ne proposez pas de nourriture aux oiseaux.

Q - J'habite à Paris. Est-ce que je peux observer les oiseaux dans ma cour d'immeuble ? Il y a quelques arbres et arbustes.

R – Oui bien sûr, les cours d'immeubles s'apparentent souvent à des jardins.

Q - Y a-t-il un kit de communication pour parler de Oiseaux des Jardins autour de nous ? (entreprises, famille...)

R – Non malheureusement pas encore, mais il s'agit d'une bonne idée. Nous allons y réfléchir.

Q - Y-a-t'il une carte partagée des observations ?

R – Vous pouvez voir sur le site la carte de tous les jardins participants et consulter les données des 15 derniers jours

Q - Si 2 jardins mitoyens comptent sur la même période, risque de doublons importants.

R – Non car les modèles statistiques utilisés pour analyser les données prennent en compte la localisation des jardins.

Q – Doit-on faire le comptage le samedi et le dimanche ou un seul des 2 jours ?

R – Vous pouvez compter les 2 jours mais nous ne conserverons que 1 seul comptage pour nos analyses.

Q - Faut-il avoir un smartphone pour participe à ces journées de comptage des oiseaux de jardin ? Si oui, comment faire si on n'en a pas ?

R - Pas besoin de smartphone. Vous pouvez utiliser une fiche papier et saisir à posteriori sur l'ordinateur.

Q - Je mets des données toute l'année sur I-Naturalist. Y avez-vous accès pour récupérer les données ou faut-il prioriser l'interface ODJ ?

R - L'interface ODJ est spécifique au comptage mais vous êtes invités à utiliser NaturaList tout le reste de l'année pour saisir d'autres observations.

Q - Pouvons-nous avoir accès aux données locales d'observation en cours d'année ?

R - Vous pouvez accéder aux données enregistrées les 15 derniers jours.

Q - J'ai peur que vu l'altitude de mon jardin (1000 m), je ne suis pas certaine de pouvoir observer des oiseaux en cette période.

R - Si c'est tout à fait possible. Vous aurez probablement des mésanges ou même des espèces plus montagnardes qui descendent en altitude pour passer l'hiver.

Q - Pourquoi faut-il rester une heure pour le comptage

R - Bonjour, le temps d'observation a été fixé lors de l'établissement du protocole pour des données cohérentes. De plus l'observation durant 1h permet de détecter la majorité des espèces présentes.

Q - Si un faucon crécerelle survole le jardin, doit-on le compter ?

R- S'il ne fait que passer non, par contre s'il chasse au-dessus ou dans le jardin oui.

Q - Dans l'analyse des comptages, comment tient on compte des conditions météo ? Par exemple, selon qu'il fait grand beau temps fin janvier 2025, mais tempête et gel sur toute la France en janvier 2026, les résultats seront fortement impactés.

R - La météo peut être incorporée dans les modèles statistiques qui analysent les données.

Q - J'ai 2 points de nourrissage dans mon jardin. Pour le comptage, est-ce que je prends en compte les 2 ou je me focalise que sur 1 ?

R - Vous comptez aux 2 points de nourrissage et vous faites une synthèse en ne conservant que le nombre maximum d'oiseaux de la même espèce observés ensemble au bout de 1h.

Q - Ce comptage des oiseaux des jardins ne peut se faire qu'au jardin ? A Paris nous avons surtout des balcons.

R – Vous pouvez compter dans un jardin public ou sur un balcon. Attention cependant à ne compter que les oiseaux venant se poser sur le balcon et pas ceux observés depuis le balcon.

Q - Une heure complète d'observation est-elle obligatoire ? Par rapport aux 10 15 mn possible toute l'année.

R – Le protocole du week-end de comptage est un protocole scientifique qui doit être suivi à la lettre afin que les données récoltées puissent être analysées. Il faut donc bien observer 1h exactement et n'enregistrer que les oiseaux observés durant cette heure.

Q - J'habite à la campagne. Est-il intéressant pour vous que je fasse un comptage ? Comme je leur donne à manger, il en vient pas mal sur le rebord de fenêtre.

R – Oui vous pouvez tout à fait participer si vous êtes à la campagne et si vous nourrissez les oiseaux.

Q - En dehors du weekend de comptage annuel faut-il se fixer une durée d'observation fixe ou peut-on la faire varier suivant nos disponibilités ?

R- En dehors des week-ends de comptage vous pouvez compter sur une durée variable, idéalement nous conseillons s'observer au moins 10 à 15 minutes par session.

Q - Si le jardin est en pleine nature peut-on compter les oiseaux ?

R – Il faut compter les oiseaux dans un jardin. S'il s'agit d'un jardin entouré de nature oui, mais s'il s'agit juste d'un coin de nature non. Localisez bien votre jardin lors de son inscription et les chercheurs qui analyseront les données pourront ainsi savoir s'il s'agit effectivement d'un jardin ou non.

Q - Peut-on rectifier la description de son jardin s'il y a eu du changement ?

R – Oui vous pouvez en vous rendant dans l'onglet « Mes Jardins » et en cliquant sur « Modifier ».

Q - Si l'on a enregistré plusieurs jardins, peut-on faire le comptage pour chaque jardin

R – Oui tout à fait.

NOURRISSAGE

Q - Est ce qu'il faut leur donner à manger tout le temps ou seulement en hivers

R - Bonjour, la LPO recommande une supplémentation uniquement en hiver dès l'apparition des premières gelées et jusqu'au début du printemps.

Q - Comment les aider surtout en hiver

R - Vous pouvez proposer des graines de tournesol noir, du maïs concassé et éventuellement des graines de millet. Vous pouvez également compléter avec des boules de graisse. Pensez également à installer des points d'eau.

Q - Je mets des boules de graisse chaque jour. Les mésanges, rougegorge et merles sont désormais fidèles mais dévorent ces boules. Aucun risque d'accoutumance ?

R - Pas de risque d'accoutumance car au printemps, les oiseaux préfèrent manger des insectes (notamment pour nourrir leurs jeunes) et quittent les mangeoires.

Q - Est ce que les frelons asiatiques sont-ils aussi néfastes aux oiseaux ?

R - Bonjour, les frelons asiatiques ne sont pas néfastes pour les oiseaux. Leur impact est surtout observable sur les abeilles domestiques. Il arrive parfois qu'ils installent un nid dans un nichoir mais ce sont des événements assez rares.

Q - Malgré la baisse des insectes, faut-il les nourrir uniquement en hiver ?

R - La LPO recommande d'apporter de la nourriture de mi-novembre à fin mars seulement, période à laquelle les oiseaux sont granivores. Au printemps, il faut arrêter car ils deviennent insectivores.

Q - Est-ce le tournesol strié convient ?

R - Le tournesol noir sera plus nutritif mais vous pouvez quand même mettre du strié.

Q - Faut-il nettoyer les mangeoires durant l'hiver plusieurs fois ?

R - Bonjour, nous conseillons de nettoyer toutes les semaines rapidement lorsque l'on réapprovisionne, et également 1 à 2 fois par hiver un gros nettoyage avec du savon de Marseille.

Q - Faut-il que les graines mises dans les mangeoires soient à l'abri de la pluie ?

R- C'est préférable pour éviter les moisissures en effet

Q - Graines tournesol, millet, maïs concassé OK et les cacahuètes spécial oiseaux écrasées, c'est apprécié ??

R - Oui les cacahuètes et les graines de tournesol sont les meilleures graines. Elles sont riches en graisse et c'est ce que cherchent les oiseaux l'hiver. Par contre attention à proposer des graines non grillées ni salées.

Q - Tous les ans je mets 5 mangeoires pour les oiseaux, dont 2 dédiées aux graines de tournesol. Dans les multigraines que l'on trouve en supermarché, on n'a pas la composition exacte des sacs mais il y a beaucoup de blé. J'ai des moineaux, pinsons des arbres, mésanges bleues et charbonnière, rouge-gorge, tourterelles turques. Quels sont les oiseaux qui mangent le blé ? J'enrichi avec des graines de millet, de tournesol décortiqué et de l'arachide.

R - Le blé n'est pas conseillé pour les oiseaux. Nous vous conseillons de proposer des mélanges sans cet aliment.

Q - Malgré le nettoyage quotidien des mangeoires (conseils de la LPO) j'ai remarqué qu'un chardonneret a la gale des pattes. Que faire dans ce cas ?

R - Bonsoir, l'idéal serait d'arrêter de nourrir pendant 3 à 4 semaines pour disperser la communauté aviaire et éviter une contamination globale. <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/nourrissage-et-maladies-des-oiseaux>

Q - Je n'ai qu'un seul individu qui vient se nourrir de graines de tournesol dans mon jardin refuge. J'ai l'impression qu'il repart avec les graines, sans les manger sur place. Est-ce normal s'il vous plaît ?

R - C'est le comportement des mésanges. Elles se saisissent de la graine et partent sur une branche, elles la calent entre les pattes et tapent avec leur bec pour l'ouvrir.

Q - J'ai l'habitude d'acheter les graines de tournesol en grande surface. Mais comment s'assurer que ce sont des produits non traités afin de ne pas mettre en péril la santé de nos oiseaux des jardins ?

R - Vous pouvez privilégier les graines bio si possible ! Cela est normalement inscrit sur le paquet.

Q - Quelle est la nourriture que vous conseillez pour mettre dans les mangeoires ?

R - Vous pouvez proposer des graines de tournesol noir, du maïs concassé et éventuellement des graines de millet. Vous pouvez également compléter avec des boules de graisse. Pensez également à installer des points d'eau.

Q - Si l'observation des insectes est possible et utile, pourriez-vous partager le protocole de comptage ?

R – Bonjour, l'Office pour les insectes et leur environnement propose un suivi photographique des insectes pollinisateurs Spipoll ainsi que "enquêtes d'insectes". Vous pouvez retrouver toutes les informations sur leur site : [Sciences Participatives | L'Office pour les Insectes et leur Environnement - Office pour les insectes et leur environnement | Opie](#)

Q - Pourquoi jamais de miettes de biscuits ou autre, à cause du sucre ?

R – Les biscuits, gâteaux, pains sont néfastes pour les oiseaux car ce sont des produits transformés qui contiennent du blé qui n'est pas un aliment que consomme les oiseaux ainsi que du sucre et du sel en trop grande quantité. Le mieux est de leur donner des graines de tournesol noir, du maïs concassé et éventuellement des graines de millet.

Q – Je lis souvent que lorsqu'on commence à nourrir en hiver on ne doit pas s'arrêter, même pas quelques jours en cas d'absence ?

R – C'est faux, vous pouvez tout à fait arrêter le nourrissage pendant quelques jours ou même ne nourrir que pendant les périodes de grand froid. Les oiseaux sont heureusement capables de trouver la nourriture dans la nature. Le nourrissage ne doit être qu'un complément à ce qu'ils sont capables de trouver naturellement.

Q - Mettre trop régulièrement de la nourriture dans les mangeoires est-il déconseillé ?

R- Bonjour, il vaut mieux mettre plus régulièrement de la nourriture en petite quantité de trop de nourriture qui pourrait se dégrader avec l'humidité. Par contre, la LPO recommande une supplémentation uniquement en hiver dès l'apparition des premières gelées et jusqu'au début du printemps.

Q - Je m'interroge sur l'intérêt le nourrissage des oiseaux en hiver aux mangeoires : transmission de maladies (gale des pattes...)

R – Vous avez raison de vous poser la question de la transmission de maladies aux mangeoires. C'est pourquoi la LPO recommande de multiplier le nombre de zone de

nourrissage plutôt que de n'en installer une seule et aussi de nettoyer régulièrement les mangeoires lors du réapprovisionnement. Et si des oiseaux malades sont découverts aux mangeoires le mieux à faire est de suspendre pendant 4 semaines le nourrissage pour disperser les oiseaux malades et éviter une contamination de masse.

Q - Pourrait on aider les oiseaux avec insectes séchés ?

R – En hiver les oiseaux sont plutôt granivores donc il est recommandé de ne pas leur donner d'insectes en grande quantité. Pour les beaux jours nous vous conseillons plutôt de rendre votre jardin accueillant pour les insectes vivants plutôt que de leur proposer des insectes séchés.

Q - Il est recommandé de mettre la nourriture à l'abri pour éviter les moisissures. Pourtant dans la nature les graines sont éparpillées et soumises à l'humidité, et ne sont pas toutes bio !

R – La LPO recommande effectivement d'entreposer les graines au sec (ainsi que les pains de graisse) et de les distribuer dans une mangeoire silo, ou une mangeoire ouverte protégée d'une toiture. L'eau dégrade très vite les graines à l'extérieur. Certaines germent parfois directement dans les mangeoires (blé), et constituent par la suite des foyers d'infection de bactéries et de champignons que les oiseaux vont éviter. Les oiseaux prélèvent les graines comestibles et font leur choix "à vue", afin de ne pas se rendre malades. Ils prélèvent donc uniquement la nourriture saine et non celle qui est déjà dégradée, dans la mangeoire ou au sol.

MEDIATION / CONSEILS

Q - Les chats sont-ils réellement responsables de la diminution des oiseaux ?

Q - Bonsoir, certes l'agriculture est responsable en partie de l'état de la biodiversité, mais quelle est la part des prédateurs domestiques responsables de leur disparition ?

R - Bonjour, oui les chats domestiques sont des prédateurs des oiseaux, et c'est probablement des millions d'oiseaux qui sont capturés chaque année en France, nous avons ici une fiche d'information sur les Chats et les Oiseaux >

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/limiter-la-predation-des-chats-domestiques>

Q - Comment défendre juridiquement un nid d'oiseau, dont l'espèce est en déclin (rougequeue noir) parce qu'il se trouve dans un espace commun d'une résidence ? Un nid avait déjà été détruit en toute impunité il y a quelques années. Il a été reconstruit et sert tous les ans (2 à 3 couvées/an).

R - Bonsoir Christine, les nids d'oiseaux d'espèces protégées sont également protégés. Le mieux à faire est de communiquer la réglementation aux habitants de la résidence et au syndic. Si la destruction perdure, vous avez la possibilité de le signaler à l'OFB de votre département.

Q - Où placer les nids pour les oiseaux, quelle hauteur et quelle orientation ?

R - Vous trouverez les conseils ici sur le site de la LPO France > <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/tutoriels/comment-fabriquer-un-nichoir-pour-mesange-charbonniere>

Q - Comment faire avec l'eau quand les températures sont négatives ?

R - L'idéal est de changer l'eau des coupelles et des abreuvoirs tous les matins. Ne jamais ajouter de sel, d'huile, d'antigel... bien sûr qui seraient nocifs pour les oiseaux. Quelques bouts de bois en surface ou même une balle de ping pong ralentiront la prise en glace.

Q - Pour lutter contre les heurts d'oiseaux contre les baies vitrées, j'utilise une guirlande accrochée à l'extérieur. Le résultat est très bon mais pas encore parfait...si vous avez d'autres astuces efficaces...

R - Vous pouvez coller des stickers anti-collisions sur vos baies vitrées : l'idée étant de rendre visible les vitres, que les oiseaux ne voient pas toujours (Ils voient le paysage qui s'y reflète).

Q - En 2019 quelques semaines, un ou deux mois avant le virus Covid, plusieurs oiseaux retrouvés morts dans mon jardin, jamais arrivé jusqu'à présent, y-a-t-il un rapport avec le virus Covid-19 ?

R - Bonjour les oiseaux ne sont pas sensibles au COVID 19. Il est courant d'avoir de la mortalité aux mangeoires. Les deux plus courantes sont la trichomonose et la salmonellose. Je vous joins une fiche conseil <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/nourrissage-et-maladies-des-oiseaux>

Q - Les mangeoires n'attirent elles pas trop les éperviers ?

R - Bonjour, les éperviers peuvent chasser dans les jardins. Pour éviter une trop grande prédation, l'idéal est d'installer plusieurs spots de mangeoires, des mangeoires silos accrochées aux arbres qui protégeront les oiseaux aux mangeoires.

Q - Je souhaite savoir que fait la Sittelle Torcheplot des graines ? J'ai l'impression qu'elle repart avec ?

R - La Sittelle peut emmagasiner plusieurs graines dans leur jabot aux mangeoires, puis aller sur une branche d'arbre pour les casser.

Q - Faut-il mettre des graines au sol aussi ? Et si oui lesquelles?

R - Non il faut éviter de mettre les graines au sol, en raison de leur dégradation rapide et du risque de transmission des maladies aviaires (Salmonellose des oiseaux...)

Q - J'ai installé 3 nichoirs à martinet avec ouverture basse sous mon toit à 7 mètres du sol. Comment le signaler aux martinets de passage vers juin ?

R - Si vos nichoirs sont bien situés et si des Martinets sont présents dans les environs, ils y viendront naturellement (J'ai fait un article dans la presse pour inciter à compter !)

Q - Est-il possible d'installer des nichoirs pour martinets dans les murs d'une maison récente, où rien n'a été prévu à la construction ? Si oui, quelle est l'orientation idéale ?

R - Bonsoir, il existe des nichoirs externes que vous pouvez installer. Nous vous conseillons de l'installer sur la façade Est

Q - Ne faudrait-il pas une loi de régulation des animaux domestiques (chiens, chats en particulier). Je suis obligée d'effrayer les chats qui sont attirés par les oiseaux nourris dans mon jardin.

R - Vous trouverez le positionnement de la LPO concernant le chat domestique ici : <https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/projet-associatif/positionnements/position-lpo-sur-la-predation-du-chat-domestique>

Q - J'ai eu une mésange charbonnière et une sittelle qui se sont "scratchées" sur la vitre. Je les ai pris dans mes mains et glissés une goutte d'eau dans leur bec. Le temps qu'elles se calment, elles sont reparties. Faut-il faire autre chose ?

R - Bonjour, nous vous invitons à sécuriser la vitre. Retrouvez nos conseils sur notre site internet [Agissons contre les collisions d'oiseaux - LPO \(Ligue pour la Protection des Oiseaux\) - Agir pour la biodiversité](#). Lorsqu'un oiseau percute une vitre et qu'il ne décolle pas rapidement, la LPO conseille de mettre l'animal dans un carton et de l'isoler dans une pièce calme sans nourriture et sans lui donner de l'eau.

Q - Pour les chats que faire ? J'ai mis les ultra-sons achetés sur votre site mais efficacité nulle après trois mois ! les chats passent devant sans fuir !

R - Bonjour, les systèmes d'ultrason n'interdisent pas que les chats pénètrent dans la zone protégée mais les empêchent de s'y arrêter sur la zone protégée. Retrouvez toutes les autres solutions que nous proposons sur notre site Internet [Limiter la prédation des chats domestiques - LPO \(Ligue pour la Protection des Oiseaux\) - Agir pour la biodiversité](#)

Q - Nous avons posé une dizaine de nichoirs pour mésange dans le parc de notre résidence pour lutter notamment contre les chenilles processionnaires : quelle est la densité maximum souhaitable (en nombre de nichoirs maximum par ha)

R - Les mésanges charbonnières et bleues sont effectivement des grandes prédatrices de chenilles, et les favoriser dans un parc ou un verger est une manière "écologique" de lutte contre cette chenille. Vous pouvez installer 1 à 2 nichoirs/ ha environ à mésanges en mixant m bleue et m charbonnière. En réalité, les mésanges occupent un territoire moyen de 3 à 4 hectares, mais tous les nichoirs ne seront pas forcément occupés, donc 1 à 2 nichoirs/ha est bien, en les espaçant d'au moins 150 à 200 mètres.

Q - J'ai installé un nichoir dans mon jardin. Un couple de mésanges charbonnières y a fait son nid, des petits sont nés. J'ai nettoyé l'intérieur du nichoir avec du produit à vaisselle pour l'année suivante. Les mésanges n'ont pas refait leur nid l'année d'après. Cependant elles sont retournées dans leur nid que j'avais retiré et laissé dans une jardinière. Je n'aurais peut-être pas dû retirer le nid.

R – La LPO conseille de retirer les nids dans les nichoirs en automne (septembre ou octobre), afin de procéder au nettoyage du nichoir et de retirer les parasites en passant un coup de chalumeau. Il est vrai que dans la nature les oiseaux cavicoles peuvent nettoyer un peu les cavités eux-mêmes avant de se reproduire. Cependant tous les passereaux reconstruisent un nouveau nid au printemps pour nidifier et ils ne ré-utilisent donc pas l'ancien nid. Dans les nichoirs, les mésanges ajoutent donc des matériaux au-dessus de l'ancien nid (mousses, lichens + plumes) ce qui peut rapprocher dangereusement les oisillons du trou d'envol avant qu'ils ne sachent voler.

CONNAISSANCE

Q - A être sur plusieurs protocoles participatifs comme BirdLab, Oiseaux des jardins ou encore le recensement des animaux sur des sites associatifs (LPO 21 ou la SHNA), ne pensez-vous pas qu'intrinsèquement ça induit des biais ? Quel en est le % ?

R - Chaque protocole répond à une question différente : la tendance des populations, les effectifs, les phénologies etc.

Q - J'ai 20 ans d'observations des oiseaux autour (et sur) un étang, collectées par les membres d'une association, mais sans protocole particulier. Ces données sont -elles intéressantes ? Comment les exploiter ?

R - Vos données sont intéressantes et peuvent rejoindre le site FAUNE FRANCE que la LPO développe. Les données seront analysées de manière globalisée... à l'échelle d'un département, d'une région etc. Lien vers Faune France : <https://www.faune-france.org/>

Q - Pouvez-vous redonner les chiffres annuels de disparition des oiseaux en France et en Europe ? J'ai noté 20 millions : c'est pour la France ?

R - la dernière publication indique une disparition à l'échelle de l'Europe de 20 millions d'oiseaux par an. En 40 ans, nous avons ainsi perdu 800 millions d'oiseaux. Les oiseaux des milieux agricoles sont les plus touchés.

Q - Est-ce que la baisse des populations des oiseaux des jardins est corrélé à la moindre présence de l'élevage dans les campagnes et aux granges ouvertes ? Je pense à certaines espèces d'hirondelles par exemple qui nichaient dans les bâtiments...

R - Oui pour certaines espèces comme les hirondelles, la fermeture ou la rénovation de certaines fermes/granges peut entraîner la destruction d'habitats de reproduction. C'est aussi le cas de l'Éffraie des clochers. Du point de vue des habitats l'abandon de l'élevage au profit de l'agriculture intensive entraîne l'homogénéisation des paysages et donc la disparition des insectes, proies naturelles de nombreuses espèces d'oiseaux.

Q - Je n'observe plus de chardonnerets depuis plusieurs années malgré la plantation de tournesols que je laisse à graine, d'un grand nombre de végétaux que je laisse venir à graines (verges d'or, chardon azuré, aneth...)

R - Il est parfois difficile d'expliquer les variations de présence et d'abondance d'une espèce localement. Mais sachez que le Chardonneret élégant est une espèce en déclin en France d'après le STOC EPS. De plus, les hivers relativement doux de ces dernières années ne favorisent pas la présence des oiseaux aux mangeoires.

Q - Est ce que nos oiseaux des jardins sont atteints par la grippe aviaire ? Sud Vendée ?

R - A l'heure actuelle, la grippe aviaire n'a pas ou très peu touché les passereaux. Les principales espèces touchées sont les oiseaux d'eaux (limicoles, anatidés) et marins (goélands, sternes, fous) mais aussi les rapaces.

Q - Effectivement en 2020 des espèces ont niché en ville alors que ce n'était pas leur habitude (hibou moyen-duc à côté de chez moi parc en ville) Clermont-Ferrand grâce au calme du confinement

R - Effectivement beaucoup de retour des oiseaux en ville lors du confinement. Nous devons maintenant porter des actions concrètes pour favoriser ce retour... (plantation d'arbres, de haies, de points d'eau... etc).

Q - L'augmentation de certaines espèces provient-elle d'une croissance de leur natalité ou de l'augmentation des observatoires et observateurs ?

R - Ce type d'observatoire permet justement de prendre en compte l'augmentation du nombre de participants, c'est ce que l'on appelle la pression d'observation.

Q - Je vois rarement des Chardonnerets dans mon jardin, qu'est-ce qui fait qu'une espèce fréquente +/- un jardin ?

R - Cela dépend de plusieurs facteurs, de la météo, des habitats et de leur évolution au fil du temps, de la nourriture disponible, et des tendances des populations des oiseaux, certaines augmentent, d'autres déclinent... De plus, le Chardonneret élégant étant un migrateur partiel, il est possible d'en observer plus ou moins en fonction des années.

Q - Actuellement peu de chardonnerets sont visibles au jardin, le fait que de nombreuses cultures de tournesols sont encore présentes dans les champs en raison des intempéries sont-ils une raison de leurs absences ?

R - C'est une possibilité en effet. Sachez également que les chardonnerets sont des migrateurs partiels, c'est à dire que les populations nordiques migrent vers l'Europe méridionale. Il est possible que cet hiver, peu de chardonnerets migrateurs soient arrivés chez nous.

Q - Quelle est la définition du STOC et du SHOC ?

R - le STOC et le Suivi Temporel des Oiseaux Communs, et le SHOC le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs. Vous trouverez plus d'éléments sur ces protocoles ici :

<https://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc> et ici :
<https://www.vigienature.fr/fr/suivi-hivernal-des-oiseaux-communs-shoc>

Q - Les espèces d'oiseaux qui déclinent, du fait de la rareté des insectes, ont-elles la capacité de s'adapter à une nouvelle ressource d'alimentation (hormis la nourriture "artificielle" fournie par l'humain) ?

R - Une espèce peut adapter son régime alimentaire mais le processus est très long. Nous conseillons de dynamiser la biodiversité au jardin pour justement faire revenir les insectes en plantant des espèces locales, réduisant les parties tondues...

Q - Quelle est la stratégie de la fauvette noire en hiver ? Pourquoi la retrouve-t-on plus dans les jardins ? Quelle est votre hypothèse ?

R - La Fauvette à tête noire a modifié ses trajectoires de migration et au lieu de faire la route nord sud, des individus d'Europe centrale profitent des hivers doux d'Europe de l'Ouest et des mangeoires de jardin, donc route de migration est-ouest.

Q - Peut-on avoir le lien d'acoustoc ?

R : <https://acoustoc.vigienature.fr/>

Q - Y a-t-il une hiérarchie entre les différentes espèces qui ferait que certaines ne viennent pas visiter les mangeoires ?

R - Il existe en effet une hiérarchie aux mangeoires. Une des solutions est de multiplier le nombre de mangeoires. N'hésitez pas à consulter l'article de Vigie Nature sur Birdlab : <https://www.vigienature.fr/fr/actualites/birdlab-recherche-scientifique-point-5-ans-apres-demarrage-3697>

Q - Est-ce que l'ODJ participe également à l'étude de l'évolution plus spécifiquement des populations des Espèces exotiques envahissantes ? Perruche à collier par ex, et l'évolution de leur aire de répartition ?

R - oui tout à fait.

Q - Est-ce que la perruche à collier, de plus en plus abondante dans l'Essonne, se développe au dépend d'une autre espèce autochtone située dans la même niche écologique, la quantité de nourriture disponible étant par nature limitée ?

R - Oui ces données servent à noter l'expansion de la Perruche à collier mais aussi du Leiothrix jaune dans le sud.

Q - Bonjour, vous avez parlé d'une évolution qui pourrait être positive suite à cette nouvelle année d'inventaire. Que pensez-vous de l'évolution des effectifs année après année ? Et qu'espère-t-on pour cette année ? Est-ce possible une évolution positive vis-à-vis de la situation actuelle ?

R - Nous sommes désolés mais nous ne sommes pas certains de bien comprendre la question.

Q - Pourquoi y aurait-il moins de graines dans la nature et les champs qu'il y a 10 ans ?

R - Les pratiques agricoles conventionnelles se sont poursuivies ces dix dernières années entraînant la disparition des bandes enherbées par la même occasion des plantes messicoles et adventices qui offrent des graines pour les oiseaux, notamment en période hivernale.

Q - Est ce que le réchauffement climatique n'inciterait pas les espèces d'oiseaux en augmentation à ne plus migrer ?

R - Pour certaines espèces, cela peut se vérifier. C'est notamment le cas de la Cigogne blanche dont les effectifs en hivernage en France ne cesse de progresser. Elles trouvent localement les conditions favorables à la survie hivernales vu que les prairies et les zones humides ne gèlent quasiment plus. Pour d'autres espèces comme les passereaux insectivores, c'est moins le cas car le comportement migratoire répond à des paramètres physiologiques internes qui mettront plus de temps à s'adapter aux nouvelles conditions hivernales

Q - Quel est l'impact du réchauffement climatique sur les migrations des oiseaux ?

R - Vaste question. Il y a de nombreux cas de figures avec des espèces dont la stratégie migratoire tend vers le raccourcissement des distances jusqu'à la sédentarisation comme certaines cigognes blanches ou grues cendrées. D'autres espèces nordiques n'ont plus besoin de migrer en Europe méridionale pour passer l'hiver, ce qui se traduit par une diminution des effectifs notés chez nous à la mauvaise saison, comme le Garrot à œil d'or.

Pour d'autres espèces, cela se traduit par des changements dans la phénologie de migration des espèces. Avec le retour plus précoce du printemps, certains oiseaux

migrateurs tendent à revenir de plus en plus tôt sur les zones de reproduction. Cependant, cet avancement des dates de retours ne va pas aussi vite que l'arrivée de plus en plus précoce du printemps. De ce fait, le pic d'abondance des insectes en Europe ne coïncide plus avec l'élevage des jeunes, pouvant entraîner un mauvais succès reproducteur. Enfin, le réchauffement climatique entraîne aussi une avancée dans la récolte de certaines plantes cultivées, comme le blé ou l'orge. Certains oiseaux comme les busards nichent au sol dans les parcelles agricoles et lors des moissons, les jeunes ne sont pas encore volants entraînant la destruction quasi systématique des nichées sans l'intervention des bénévoles de la LPO.

Vous trouverez quelques réponses à vos questionnements ici : <https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/toutes-nos-actualites/articles/2019/rechauffement-climatique-les-oiseaux-migrent-plus-tot> et ici : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/climat/impact-sur-la-biodiversite>

Q - Les espèces d'oiseaux en déclin du fait du manque de ressource alimentaires telles que les insectes, ont-ils la capacité de s'adapter sur une nouvelle source d'alimentation ?

R – Pour beaucoup d'espèces d'oiseaux, notamment chez les passereaux, le régime alimentaire durant la reproduction est constitué essentiellement d'insectes, nourriture plus riche pour l'élevage des jeunes. Certaines espèces à partir de l'automne se rabattent sur une nourriture constituée d'avantage de graines et de baies. C'est le cas des merles, des grives mais aussi des mésanges ou des pinsons. Cette stratégie alimentaire est le fruit de millions d'années d'évolution et un changement aussi brusque lié aux activités humaines ne permet pas aux oiseaux d'adapter leur régime alimentaire. Il y a quand même quelques exceptions avec des espèces qui sont tirées profit d'une nouvelle source de nourriture, comme les cigognes blanches avec l'arrivée des écrevisses américaines introduites en Europe. Mais cela reste une proie pour une espèce déjà carnivore ou piscivore comme la cigogne

Q - Y a-t-il des études permettant de savoir sur la mortalité des oiseaux le pourcentage imputable à la grippe aviaire et le pourcentage dû aux pesticides et insecticides de l'agriculture d'aujourd'hui ?

R- Difficile de répondre à cette question. Cependant, la grippe aviaire a, à priori, très peu impacté les espèces de passereaux ou bien les pigeons et tourterelles. En revanche, elle a fortement impacté des grands rapaces (vautours) et des oiseaux maris (sternes, goélands, fous) ou d'eaux (limicoles, canards, cygnes). Donc pour répondre à cette question, chez les oiseaux des milieux agricoles, l'impact de la grippe aviaire est supposé nul.

Q - Les insectivores sont-ils plus en danger que les granivores ?

R – Ce n'est pas forcément le cas car beaucoup d'espèces ont les deux régimes alimentaires : insectivores pour la période de reproduction et granivores en hivernage. En revanche, on peut valider que les espèces des milieux agricoles diminuent d'avantage que les espèces des milieux forestiers ou bien que les espèces dites généralistes, capables d'être d'avantage opportuniste sur leur mode de vie.

Q - Les aérodromes ou aéroports tiennent-ils compte de la migration des oiseaux et par quel biais ?

R – Nous n'avons pas d'éléments spécifiques pour répondre à cette question. Nous vous invitons à contacter la LPO proche de chez vous qui pourra peut-être vous répondre au cas par cas.

Q – Avez-vous des chiffres spécifiques pour le comptage dans les espaces d'agriculture bio afin de pouvoir les comparer avec des espaces non bio ?

R- pour le moment nous ne disposons pas de tels chiffres, mais nous prévoyons de réaliser des analyses prochainement. Je prends note de votre proposition.

DIVERS

Q - Je voulais savoir si vous êtes inquiet pour l'avenir de l'OFB rapport aux dernières mesures budgétaires ? Que peut-on faire pour défendre cet organisme ?

R - Bonjour, nous travaillons sur de nombreux programmes avec l'OFB. Nous considérons que cet organisme est très utile sur de nombreux aspects. En espérant que la situation s'améliore pour eux, d'un point de vue budgétaire mais aussi de ma manière dont ils peuvent être traités par le monde agricole.

Q - La LPO trouve-t-elle une oreille attentive auprès des grands médias ?

R - Selon une enquête du journal l'Express en 2022, la LPO est l'association la plus influente dans les médias français : https://www.lexpress.fr/societe/actions-coup-de-poing-investigation-les-methodes-des-ong-pour-influencer-l-opinion_2178411.html?cmp_redirect=true

Q - Utilisez-vous les réseaux sociaux comme Tiktok ou instagram pour communiquer sur ce comptage ? Je trouve que vous devriez être plus présent pour toucher un public plus jeune, qui reste très préoccupé par la situation des oiseaux (5500 abonnés c'est peu). Idem pour instagram (105 900). On pourrait améliorer ce volet de la communication LPO.

R - Effectivement la LPO est présente sur différents réseaux sociaux (dont TikTok et Instagram). Des publications sur le comptage de ce week-end y ont d'ailleurs été publiées.

Q - Pourquoi ne pas plus inviter à limiter le nourrissage aux mangeoires dans les zones et périodes à risque de grippe aviaire ?

R - A l'heure actuelle, la grippe aviaire n'a pas ou très peu touché les passereaux. Les principales espèces touchées sont les oiseaux d'eau (limicoles, anatidés) et marins (goélands, sternes, fous) mais aussi les rapaces.

Q - J'ai regardé le site LPO, avez-vous un répertoire d'oiseaux par région ? Je suis dans la Haute Vallée de l'Aude (11500)

R - non nous ne disposons pas de ce genre de répertoire, mais n'hésitez pas à vous rapprocher de votre association locale LPO, la LPO Aude, qui pourra peut-être vous aider : <https://aude.lpo.fr/>

Q – Est-ce que 55% de la France est bien couverte de jardins ? S'agit-il de jardins privés ou municipaux ?

R – Nous ne pouvons pas valider ce chiffre. Les seuls chiffres dont nous disposons sont les suivants : il y a 1 million de jardins privés en France (soit une superficie totale de 1,2 million ha) et 58% des Français disposent d'un jardin privé (source INSEE - enquête habitat 2017).

Q - Pourquoi pour les espèces protégées, le code de l'urbanisme prend toujours le dessus sur le code de l'environnement, pour les particuliers en tout cas. Le Tribunal administratif ne veut pas considérer en même temps l'urbanisme et l'environnement ? 6 ans de procédures pour notre cas, et toujours pas d'avancée.

R – Le droit de l'environnement et le droit de l'urbanisme sont deux législations distinctes : le premier protège le patrimoine naturel et le second encadre la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager etc..). En droit, le principe d'indépendance des législations empêche de contester une autorisation délivrée sur le fondement du droit de l'urbanisme avec des arguments issu du droit de l'environnement. Ainsi, on ne peut donc pas contester la légalité d'un permis de construire en arguant d'une atteinte aux espèces protégées.

Toutefois, lorsqu'une construction est projetée sur un site où des espèces protégées ont été identifiées et inventoriées (ou s'il s'agit d'un site de reproduction avéré) et que cette construction est susceptible d'y porter significativement atteinte, alors le projet immobilier ne pourra qu'être réalisé avec une dérogation espèce protégée, qui est une autorisation délivrée sur le fondement du droit de l'environnement. Cette autorisation est délivrée par la préfecture, en plus du permis de construire. Le maire peut conditionner la légalité du permis de construire à l'obtention de cette dérogation.

Si le porteur de projet n'a pas de dérogation espèce protégée et souhaite tout de même engager ses travaux, il est possible de contester cette absence de dérogation auprès du juge administratif. Il ne s'agit pas de contester le permis de construire en tant que tel mais de contester l'absence de dérogation compte tenu des atteintes possibles aux espèces et de l'absence de mesures d'évitement ou de réduction de ces atteintes. Si l'atteinte est imminente et manifeste, il est possible de solliciter en urgence la suspension des travaux. Néanmoins, les décisions rendues ces dernières années montrent que le juge est plutôt réticent à suspendre les travaux dans cette situation...

Q - Savez-vous s'il y a des études de recherches sur ces oiseaux en cours au CNRS ? Et sont-ils à la recherche de personne pour y participer de façon professionnelle ?

R – N'hésitez pas à contacter directement le CNRS pour cette question. Vous trouverez leur annuaire ici : <https://annuaire.cnrs.fr/>

Q – J'accompagne un groupe d'élèves de collège dans le cadre d'un refuge LPO. Pouvez-vous diffuser ces documents accessibles à des débutants qui expliquent les protocoles, les résultats des collectes de données mais surtout les conclusions/études/connaissances obtenues ?

R – vous pouvez trouver nos documents en ligne ici, > <https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/sciences-participatives/observatoire-oiseaux-des-jardins/25-et-26-janvier-2025-comptage-national-des-oiseaux-des-jardins> ou bien en contactant votre association locale LPO. Après si vous recherchez des éléments plus globaux sur l'Observatoire destinés aux enfants n'hésitez pas à aller voir sur le site Vigie Nature Ecole : <https://www.vigienature-ecole.fr/>

Q - J'ai pu constater que loin des antennes-relais, la faune est bien plus présente. Que faire pour que les puissances des antennes européennes respectent la préconisation de l'OMS ?

R – La LPO n'est pas active sur les questions liées aux technologies de téléphonie mobile (antennes relais 4G et 5G). En effet, notre Conseil scientifique et technique n'a pas été en mesure d'identifier des impacts spécifiques à ces technologies sur la flore et la faune (en dehors de l'éventuelle dégradation des habitats naturels lors de la construction des antennes). Les perturbations causées par les champs électromagnétiques vis-à-vis de l'orientation des oiseaux concerneraient a priori plutôt les fréquences radios habituelles (petites ondes, grandes ondes) que les fréquences utilisées en téléphonie mobile.

Q - Y-a-t-il des suivis participatifs sur les oiseaux en milieu marin et côtier ?

R – Il existe le comptage Wetlands qui est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux d'eau sur les zones humides à la mi-janvier. Il existe aussi un réseau de suivi des oiseaux échoués : <https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/devenir-benevole/missions-de-benevolat/missions-de-benevolat2/reseau-de-suivi-des-oiseaux-marins-echoues-facade-atlantique-aquitaine>

Q- Je travaille actuellement sur la création d'une formation à l'éveil à la nature à destination des enseignants, est-il possible de donner l'exemple de l'observatoire des oiseaux de jardins dans la formation ?

R – Oui bien sûr. N'hésitez pas aussi à aller faire un tour sur le site de Vigie nature Ecole. L'Observatoire y a été décliné spécifiquement pour les enseignants de la maternelle ou lycée avec des supports adaptés : <https://www.vigienature-ecole.fr/>

Q - Je souhaite sensibiliser des enfants en école maternelle, avez-vous des supports pédagogiques ?

R - N'hésitez pas à aller faire un tour sur le site de Vigie Nature école qui propose de nombreux documents pour les enfants et les écoles.

Q - Chacune des mairies ont elles les coordonnées de la LPO ?

R - Non chaque mairie n'a pas les coordonnées de la LPO, mais les associations locales LPO travaillent en lien avec de nombreuses communes et la Lpo est également présente chaque année au salon des maires et collectivités. De plus, si les mairies recherchent un correspondant local LPO elle peuvent très facilement le trouver sur notre site.

Q - On annonce régulièrement la baisse de l'usage des produits phyto dans l'agriculture. Pourquoi une telle baisse aujourd'hui alors qu'on s'est débarrassé à priori des plus dangereux ?

R - La France n'a jamais utilisée autant de pesticides qu'actuellement. Je vous invite à prendre connaissance des informations contenues dans ces divers liens qui expliquent bien la chose :

- Indicateur de suivi des ventes de produits phytosanitaire : [Évolution de la consommation de produits phytosanitaires en usage agricole | naturefrance](#)
- L'état des lieux de l'usage des pesticides en France : [Etat des lieux de l'usage des pesticides en France | Groupe Caisse des Dépôts](#)

Si le sujet vous intéresse vous pouvez vous inscrire à notre MOOC agriculture et biodiversité qui explique le fonctionnement de l'agriculture en France et les liens entre pratiques agricoles intensives et effondrement de la biodiversité :

<https://mooc.formation.lpo.fr/>

Q - Pourrait-on avoir des outils pour les élus ?

R - Voici le document le plus synthétique que je peux vous proposer à la LPO : [Guide pratique de l' élu local - LPO \(Ligue pour la Protection des Oiseaux\) - Agir pour la biodiversité](#)
